

L'évolution du peuplement de la Cité Radieuse à Marseille

Alors que l'idée avait été émise par Raoul Dautry, Ministre de la Reconstruction et du Logement en 1945, et que le chantier avait débuté en octobre 1947, ce ne fut qu'en octobre 1952, soit avec un retard de trois ans, que les appartements de la Cité Radieuse du boulevard Michelet furent mis en vente. Encore cette Cité avait-elle failli ne pas voir le jour !

Pourtant elle semblait répondre aux carences en logement de Marseille dans les années d'après-guerre. En effet, sans compter les destructions de la guerre, c'est-à-dire le besoin brut de logements (32.000 familles sans abri en 1945), la ville souffrait de trois maux : insalubrité des immeubles (8,2 % d'immeubles « tout-confort », avec eau, électricité et gaz), faible rapport du nombre d'appartements par immeuble (3,2 en 1949) et ambiance malsaine et nauséabonde (2.500 ha sur 22.500 sont desservis par le réseau d'égouts en 1952). A cela, la Cité Radieuse opposait : salubrité de tous les appartements, rapport élevé du nombre d'appartements à la surface au sol (321 appartements pour 3.240 m²) et un cadre « d'air, de soleil, de lumière et de verdure ».

De plus, la Cité Radieuse avait bénéficié de conditions hors du commun : d'un point de vue législatif, l'immeuble « expérimental » était exempté de permis de construire et les crédits étaient présentés sous forme d' « attri-

1. Cet article est le résumé d'un Mémoire de Maîtrise d'histoire sociale contemporaine préparé il y a quatre ans à la Faculté des Lettres d'Aix sous la responsabilité de M. Agulhon. Le manuscrit intégral est déposé à l'U.E.R. d'Histoire de l'Université de Provence. C'est là qu'on trouvera toutes les justifications et références qui n'ont pu être reproduites ici.

butions de programme » ; d'un point de vue officieux, son créateur Le Corbusier était assuré du soutien inconditionnel de M. Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme depuis 1948.

Enfin, elle proposait des solutions neuves, originales et alléchantes aux futurs occupants : rationalisation de l'espace intérieur (en vue des tâches ménagères et de la vie familiale : cuisine entièrement équipée, mobilier incorporé, appartements duplex), extérieur (toit-terrasse comportant une école, un gymnase, etc.) et collectif (rue commerçante, bibliothèque...).

On ne peut s'empêcher de songer au *Phalanstère* de Fourier...

Or, paradoxalement, les difficultés rencontrées au cours des travaux et lors de la mise en vente de la Cité Radieuse ne firent pas défaut. Outre celles d'ordre technique dues essentiellement au retard de l'industrialisation du bâtiment en France, elles sont de deux ordres :

D'une part, et comme conséquence de la législation spéciale, le déblocage des crédits étant automatique, ceux-ci gonflèrent à un tel point que le coût total fut de six à sept fois supérieur à celui des devis : environ 2.131.800.000 F ;

D'autre part une violente campagne de dénigrement qui, partant des Ordres des Médecins et des Architectes (« La cellule-logement... un clapier géant pour locataires-cobayes ») aboutit au Parlement avec l'intervention en 1952 du sénateur Boivin-Champeaux. Campagne dont la presse locale se fit évidemment l'écho, avec certaines nuances toutefois : *Le Méridional*, journal de droite se montra résolument hostile ; *Le Provençal*, socialiste, sceptique au départ, opéra un tournant progressif et appuya Le Corbusier dès décembre 1948 ; *La Marseillaise*, quotidien communiste, chaleureuse au début (le maire communiste de 1947, J. Cristofol, avait inauguré le chantier tandis que M. François Billoux était ministre) émit des réserves par la suite quant à la répartition sociale des appartements.

Tout ceci jouait évidemment sur l'opinion publique marseillaise qui voyait s'élever sur le boulevard Michelet cet édifice impressionnant, et à tel point que la mise en vente des appartements à l'automne 1952 se révéla

décevante : on demeurait pour le moins sceptique face à « la maison du fada » ! Et d'autant plus que l'Etat était en pleine contradiction : le but initial, en accord total avec les vœux de l'architecte, avait été de loger les catégories sociales « modestes » ; or, le coût final étant élevé, le prix de vente en 1952 en subit les conséquences et raya de la liste des prétendants une bonne partie de ces catégories.

Aussi l'Etat n'eut-il d'autre solution que d'y loger ses fonctionnaires : une première vague de locataires s'installa dans les premiers mois de 1953, puis les autres suivirent. Mais cela ne pouvait durer, et en février 1956 un rapport de la Cour des Comptes stipula que l'Etat n'avait pas pour rôle d'encaisser des loyers et chargea le Service des Domaines de procéder à une seconde et définitive mise en vente. Cette décision eut évidemment des répercussions sur l'occupation de l'immeuble, qu'il convient dès lors d'aborder à partir des Cahiers de Recensement de population.

Celui de 1954, qui correspond à la période du premier peuplement, permet d'aboutir à un certain nombre de conclusions, et cela dans deux domaines.

D'une part, dans celui de l'occupation de l'immeuble. Les appartements (répartis en 4 types : type B de 35 m², C de 60 m², E de 96 m², G de 140 m²) sont occupés à 83 % par des gens dont près de 40 % habitaient à Marseille ou dans les Bouches-du-Rhône auparavant ; et, parmi eux, 8 % seulement sont propriétaires de leur logement : chiffres qui témoignent du prix de vente relativement élevé et de la campagne d'indignation des années précédentes.

D'autre part, la grille socio-professionnelle de l'I.N.S.E.E. fait apparaître le caractère bourgeois et privilégié de la population de la Cité Radieuse : comparée à l'ensemble de la population marseillaise, celle du boulevard Michelet présente quatre fois plus de cadres supérieurs, cadres moyens et professions libérales et près de huit fois moins d'ouvriers.

Cette bourgeoisie est à triple composition (petite, moyenne et supérieure) apparemment équilibrée, mais d'où semble théoriquement et mathématiquement émerger la catégorie supérieure. Or, toutes les personnes inter-

rogées au cours de cette étude s'accordent à attribuer aux habitants de 1954 un caractère dominant de petite et moyenne bourgeoisie. Contradiction qui se résout à l'aide de quatre éléments : l'affiliation des professeurs (6,35 % de la population active) à la moyenne bourgeoisie et celle des ouvriers (4,85 % de la population active) à la petite (car les 14 ouvriers vivant dans la Cité sont plus proches de la condition artisanale que celle de l'ouvrier de la grande industrie) ; la jeunesse de la population qui explique que, si professionnellement il existe bien une bourgeoisie supérieure, socialement et par son mode de vie celle-ci demeure près de la moyenne bourgeoisie ; la forte représentation des fonctionnaires (67 % de la population active) et le niveau d'instruction moyen relativement élevé.

Ainsi, si l'on semble d'ores et déjà assez loin des souhaits des ministres intéressés (M.R.L. puis M.R.U.) et de Le Corbusier, en revanche on peut affirmer que le vœu cher à l'architecte de faire vivre ses locataires « dans un esprit communautaire » et son désir le plus vif de voir grandir la Grande Famille du boulevard Michelet ont pleinement réussi. Cette vie communautaire, à laquelle la cellule communiste de la Cité a certainement contribué pour une part, découlait d'abord de certaines nécessités de type matériel (problèmes de chauffage et d'aération, de la desserte de l'immeuble) et de quelques conflits entre les occupants et l'Etat (à propos de l'installation d'un bureau des P.T.T. dans la Cité, ou bien de l'installation d'un commissariat de police au rez-de-chaussée). On peut parler de réels rapports sociaux au sein, puis, peu à peu, en dehors des assemblées de colocataires. De plus, cette population de fonctionnaires jeunes et enthousiastes se prêtait complaisamment aux possibilités offertes par les idées nouvelles et les réalisations de Le Corbusier : dès octobre 1952, les embryons des programmes culturels étaient posés : bals et séances de théâtre et de cinéma sur le toit, invitations lancées à des artistes (Gérard Philipe) et des conférenciers, gestion communautaire de la bibliothèque... ; de même se développait une organisation interne d'aides et de services réciproques.

La population jouait chaleureusement et franchement le jeu : combien de temps cela allait-il durer ?

Le recensement du 7 mars 1962, contemporain du second peuplement, fait apparaître plusieurs changements. Plutôt que d'en dresser une nomenclature, contentons-nous d'exposer les conclusions issues d'une étude comparative.

Le bâtiment fait d'abord l'objet d'une occupation beaucoup plus complète (92 %).

Ensuite, du point de vue socio-professionnel, il semble que le caractère bourgeois de son habitat se soit renforcé : l'équilibre observé en 1954 entre les trois composantes s'est rompu au profit de la bourgeoisie supérieure et au détriment de la petite ; parallèlement les fonctionnaires résidents ont considérablement diminué (ils ne représentent plus que 42 % de la population active) ; on remarque une hausse sensible du niveau intellectuel ; enfin les conditions démographiques ont varié dans le sens du remplacement de la population originelle par une autre d'âge plus avancé.

Il est par contre plus intéressant de constater que cette évolution sociale s'accompagne d'une modification de l'espace et également de la vie communautaire.

Au niveau spatial, deux domaines principaux : la fin de la vie sur le toit-terrasse et les transformations matérielles intérieures aux appartements : prolongement du plancher, édification de cloisons, suppression des murs coulissants, remplacement du mobilier originel, tapissage des murs. La divergence s'opère entre les prévisions de Le Corbusier et l'appropriation de l'espace par certaines familles.

Au niveau de la vie de relations, celle-ci perd de son enthousiasme, surtout en ce qui concerne les réunions de copropriétaires, les seules activités demeurant communautaires étant pratiquement d'ordre culturel (la bibliothèque).

Mais s'il est certain qu'une forme d'individualisme inhérent à la bourgeoisie supérieure et non fonctionnaire voit le jour et porte atteinte à l'esprit communautaire si ardemment souhaité par l'architecte, ne peut-on cependant faire entrer en jeu d'autres facteurs d'explication ?

Assurément, la mise en vente des appartements de 1956 à 1958 en est un. Elle a drainé une population nouvelle qui n'avait pas « vécu la première expérience de la Cité » et n'y possédait pas d'attaches particulières.

Mais aussi les conditions de vente faites par le Service des Domaines aux anciens locataires furent telles que bon nombre d'entre eux ne purent se porter acquéreurs de leurs logement. Cependant le problème demeure : comment expliquer que seulement 26 % des ex-locataires se sont transformés en propriétaires ?

Certaines erreurs architecturales sont peut-être en cause. Ainsi, à l'intérieur des appartements, l'équipement complet de la cuisine qui interdit tout emménagement de nouveaux ustensiles ménagers, ou bien le manque de place pour étendre le linge ; ainsi le surplus de certains commerces (boulangerie) face à l'inexistence de certains autres (pharmacie) ; ainsi le toit-terrasse et les pilotis qui ne sont que des réussites esthétiques : le toit est brûlant l'été, glacial l'hiver et battu par le mistral le reste du temps ; ce même mistral qui, en s'engouffrant sous les pilotis, redouble de violence.

Il faut également chercher des raisons dans la modification de l'environnement, qui entre 1954 et 1962, a été susceptible d'agir sur les habitants de la Cité Radieuse.

Modifications internes à l'immeuble tout d'abord.

Et en premier lieu la vente en 1957 du gymnase situé sur le toit-terrasse à un professeur d'éducation physique : ce fut le premier démantèlement du patrimoine collectif de la Cité, et il fut ressenti comme un coup de poignard par les occupants ; de plus, en fermant le libre accès au gymnase qui, d'après les statuts, devait rester à la copropriété, son propriétaire portait atteinte à la vie communautaire. Vers 1958-1959 se pose en outre le problème du 8^e niveau qui servait de salle de réunion des colocataires ; or, cet espace fut l'objet de la convoitise d'un groupe d'acheteurs désireux de le transformer en appartements ; il était question de supprimer aux occupants leur salle de réunion.

Il faut voir aussi l'amélioration des conditions de vie dans la Cité (fin des problèmes de chauffage, fin des conflits avec l'Etat) ou au dehors (fin des problèmes de desserte) qui a contribué à une relâche de l'entraide ; et ne pas oublier de mentionner l'introduction de la télévision dans les appartements, surtout quand on sait qu'il y avait en 1954 un récepteur par niveau.

Autre volet de modifications, d'ordre social cette fois.

La perte progressive du contrôle de « L'Amicale des Habitants » par les occupants de l'immeuble. Celle-ci va se transformer en « Association des Copropriétaires » et s'attacher les services d'un juriste. L'emprise grandissante du syndic sur la vie communautaire.

Enfin il est plus que probable que la disparition de la cellule communiste vers 1960, elle même probablement liée à l'évolution de la composition sociale de la collectivité, ait contribué à ralentir l'élan de la vie communautaire qu'elle avait aidé à s'affirmer dans les premières années. Et il semble bien que les premiers occupants aient senti tout ce changement de climat, au point de les décourager d'acheter en 1956-1958.

Notons parallèlement quelques modifications extérieures à l'immeuble : l'embourgeoisement du 8^e arrondissement et la fin des attaques systématiques contre « la maison du fada » avec, répandu au sein d'une certaine couche sociale, un phénomène de snobisme très réel.

Il conviendrait pour terminer, et sans porter de jugement de valeur sur Le Corbusier, de se demander si les théories de l'architecte ne renfermaient pas virtuellement les idées et le mode de vie d'une classe sociale autre que celle qu'il souhaitait voir s'établir. En d'autres termes Le Corbusier a-t-il une part de responsabilité dans la facilité avec laquelle la bourgeoisie aisée a pu s'emparer d'un habitacle qui ne lui était pas expressément destiné ? Enfin, ne peut-on déceler de contradiction entre la théorie et la mise en application ?

Une première donnée concerne la relative méconnaissance (ou inexpérience ?) de la vie telle que la conçoivent les Méridionaux : à ceux-ci attachés à la vie en plein air et à même le sol (rues, marchés, places,

terrasses de cafés) il propose des rues intérieures et fermées et une vie extérieure sur le toit : en somme presque le contraire. Or, si cette vie de rue peut ne pas concerner une certaine bourgeoisie, il n'en va pas forcément de même pour les « classes modestes » auxquelles l'immeuble était nommément alloué.

L'autre enfin a trait au côté « intellectuel » de la Cité. Plusieurs témoins s'accordent en effet à penser que la vie y est fonction d'un niveau minimum d'instruction et que, presque, il faudrait être « intellectuel » pour y vivre. Et il semble alors y avoir contradiction entre le vœu social de l'architecte et le langage d'un intellectuel bourgeois dans lequel il a été émis.

Or, comme l'édifice demeure une incontestable réussite esthétique et architecturale, on débouche sur le paradoxe que la Cité Radieuse vers 1962 est en train de devenir ce que son créateur craignait vraisemblablement le plus : un monument historique de luxe.

Michel FEVRIER.